

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 19/12/2023 à 12h05 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - EYRAGUES (LAVABO sanitaire accueil RDC)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000438 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300262508

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 02 janvier 2024

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par Délégation
L'Ingénieur Responsable d'Unité


Nathalie VOUTIER

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	14,4	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,3	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,26	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,28	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,31	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	835	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 28/11/2023 à 09h42 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE RESERVOIR LA BOULE - EYRAGUES (PIQUAGE eau traitée)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000440 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300262023

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 07 décembre 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par Délégation
L'Ingénieur Responsable d'Unité


Nathalie VOUTIER

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	12,2	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,6	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,10	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.10	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,55	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	832	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 26/10/2023 à 12h25 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE RESERVOIR LA BOULE - EYRAGUES (PIQUAGE eau traitée)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000440 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300261101

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mercredi 08 novembre 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par Délégation
L'Ingénieur Responsable d'Unité


Nathalie VOUTIER

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	17,5	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,5	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,26	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,36	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,54	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	836	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	2	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 25/09/2023 à 11h17 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - EYRAGUES (LAVABO sanitaire accueil RDC)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000438 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300259606

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mercredi 04 octobre 2023

Pour le Préfet des Bouches-du-Rhône
et par délégation
L'ingénieur responsable d'unité

Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	19,1	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,06	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.10	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,23	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	832	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 17/08/2023 à 08h39 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - EYRAGUES (LAVABO sanitaire accueil RDC)

Motif de prélèvement : Recontrôle

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000438 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300258448

Conclusion sanitaire :

Cette analyse a été réalisée dans le cadre d'un recontrôle à la suite d'un excès de la teneur en chlore. Les résultats mettent en évidence un retour à la normale de la teneur en chlore. Il est cependant conseillé d'atteindre une teneur en chlore de 0,1 mg/l en tout point du réseau et de ne pas dépasser une teneur en chlore de 0,3 mg/l.

Date d'édition : mardi 22 août 2023

Pour le Préfet des Bouches-du-Rhône
et par délégation
L'ingénieure responsable d'unité

Camille GIROUIN



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	20,9	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,58	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,64	mg(Cl2)/L				
Analyse laboratoire						
Résultats						
Unité						
Mini						
Maxi						
Mini						
Maxi						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,28	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	827	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 07/08/2023 à 09h45 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - EYRAGUES (LAVABO sanitaire accueil RDC)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000438 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300257828

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 17 août 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par Délégation
L'Ingénieur Responsable d'Unité


Nathalie VOUTIER

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	20,4	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,1	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,63	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,64	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,22	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	850	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 07/08/2023 à 09h30 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **LA GARDY (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)**

Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE STATION - EYRAGUES (PIQUAGE)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : P1

Code point de surveillance : 0000000437 Code installation : 000410 Numéro de prélèvement : 01300257827

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 17 août 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par Délégation
L'Ingénieur Responsable d'Unité


Nathalie VOUTIER

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	18,3	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,50	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.66	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,30	unité pH	6,5	9,0		
Titre alcalimétrique complet	25,85	°f				
Titre hydrotimétrique	41,13	°f				
MINERALISATION						
Calcium	132,9	mg/L				
Chlorures	32	mg/L		250		
Conductivité à 25°C	855	µS/cm	200	1100		
Magnésium	19,2	mg/L				
Sulfates	150	mg/L		250		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0,31	mg(C)/L		2		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
Nitrates (en NO ₃)	16	mg/L				50,0
Nitrites (en NO ₂)	<0,02	mg/L				0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 25/07/2023 à 08h47 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE RESERVOIR LA BOULE - EYRAGUES (robinet eau traitée)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000440 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300257546

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 17 août 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par Délégation
L'Ingénieur Responsable d'Unité


Nathalie VOUTIER

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	19,7	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,44	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.59	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,47	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	831	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 14/06/2023 à 08h42 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - EYRAGUES (LAVABO sanitaire accueil RDC)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000438

Code installation : 000411

Numéro de prélèvement : 01300255818

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 20 juin 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	19,9	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,25	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,32	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,15	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	852	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 03/05/2023 à 11h38 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **LA GARDY (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)**

Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE STATION - EYRAGUES (PIQUAGE)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : P1P2

Code point de surveillance : 0000000437 Code installation : 000410 Numéro de prélèvement : 01300255102

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : vendredi 02 juin 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	17,6	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,1	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,24	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,30	mg(Cl2)/L				
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS						
Benzène	<0,5	µg/L				1,0
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0,004	µg/L				1
Dichloroéthane-1,2	<0,50	µg/L				3
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<0,50	µg/L				10
Tétrachloroéthylèn+Trichloroéthylène	<0,50	µg/L				10
Trichloroéthylène	<0,50	µg/L				10
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Acrylamide	<0,10	µg/L				0,1
Epichlorohydrine	<0,05	µg/L				0,1
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	2	SANS OBJET	1,0	2,0		
pH	7,31	unité pH	6,5	9,0		
pH d'équilibre à la t° échantillon	7,20	unité pH				
Titre alcalimétrique	0,00	°f				
Titre alcalimétrique complet	25,85	°f				
Titre hydrotimétrique	39,37	°f				
FER ET MANGANESE						
Fer total	<10	µg/L		200		
Manganèse total	<10	µg/L		50		
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQUE						
Anthraquinone (HAP)	<0,005	µg/L				

MÉTABOLITES DONT LA PERTINENCE N'A PAS ÉTÉ CARACTÉRISÉE						
1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée	<0,005	µg/L				0,1
AMPA	<0,020	µg/L				0,1
Déméton-O	<0,010	µg/L				0,1
Desméthylisoproturon	<0,005	µg/L				0,1
Desmethylnorflurazon	<0,005	µg/L				0,1
Diméthachlore OXA	<0,010	µg/L				0,1
Fluazifop	<0,005	µg/L				0,1
Flufénacet OXA	<0,010	µg/L				0,1
Méthyl isothiocyanate	<0,02	µg/L				0,1
N-(2,6-diméthylphényl)-N-(2-méthoxyéthyl) acétamide	<0,020	µg/L				0,1
Propazine 2-hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
Terbuthylazin déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
MÉTABOLITES NON PERTINENTS						
CGA 354742	<0,020	µg/L				
CGA 369873	<0,030	µg/L				
Diméthénamide ESA	<0,010	µg/L				
Diméthénamide OXA	<0,010	µg/L				
ESA alachlore	<0,100	µg/L				
ESA metazachlore	<0,020	µg/L				
ESA metolachlore	<0,020	µg/L				
Metolachlor NOA 413173	<0,050	µg/L				
OXA metazachlore	<0,020	µg/L				
OXA metolachlore	<0,020	µg/L				
MÉTABOLITES PERTINENTS						
2,6 Dichlorobenzamide	<0,005	µg/L				0,1
Atrazine-2-hydroxy	<0,020	µg/L				0,1
Atrazine-déisopropyl	<0,020	µg/L				0,1
Atrazine déisopropyl-2-hydroxy	<0,020	µg/L				0,1
Atrazine déséthyl	<0,005	µg/L				0,1
Atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
Atrazine déséthyl déisopropyl	<0,020	µg/L				0,1
Chloridazone desphényl	<0,100	µg/L				0,1
Chloridazone méthyl desphényl	<0,005	µg/L				0,1
Flufenacet ESA	<0,010	µg/L				0,1
Hydroxyterbuthylazine	<0,020	µg/L				0,1
N,N-Dimethylsulfamide	<0,100	µg/L				0,1
Simazine hydroxy	<0,005	µg/L				0,1
Terbuméton-déséthyl	<0,005	µg/L				0,1
Terbuthylazin déséthyl	<0,005	µg/L				0,1
MINÉRALISATION						
Calcium	126,7	mg/L				
Chlorures	31	mg/L		250		
Conductivité à 25°C	801	µS/cm	200	1100		
Magnésium	18,7	mg/L				
Potassium	3,3	mg/L				
Sodium	21,0	mg/L		200		
Sulfates	150	mg/L		250		
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Aluminium total µg/l	<10	µg/L		200		
Arsenic	<2	µg/L				10,0
Baryum	0,060	mg/L		1		
Bore mg/L	0,061	mg/L				1,5
Cyanures totaux	<10	µg(CN)/L				50,0
Fluorures mg/L	0,13	mg/L				1,5
Mercure	<0,01	µg/L				1,0
Sélénium	<2	µg/L				20,0
OXYGÈNE ET MATIÈRES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0,39	mg(C)/L		2		

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
Nitrates (en NO ₃)	18	mg/L				50,0
Nitrites (en NO ₂)	<0,02	mg/L				0,1
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE						
Activité alpha globale en Bq/L	0,04	Bq/L				
Activité bêta attribuable au K40	0,103	Bq/L				
Activité bêta globale en Bq/L	0,13	Bq/L				
Activité bêta glob. résiduelle Bq/L	<0,040	Bq/L				
Activité Radon 222	<6,60	Bq/L		100,0		
Activité Tritium (3H)	<10	Bq/L		100,0		
Dose indicative	<0,10000	mSv/a		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	2	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0
PCB, DIOXINES, FURANES						
PCB 101	<0,005	µg/L				
PCB 105	<0,005	µg/L				
PCB 118	<0,010	µg/L				
PCB 138	<0,010	µg/L				
PCB 149	<0,010	µg/L				
PCB 153	<0,010	µg/L				
PCB 170	<0,010	µg/L				
PCB 18	<0,005	µg/L				
PCB 180	<0,010	µg/L				
PCB 194	<0,005	µg/L				
PCB 209	<0,005	µg/L				
PCB 28	<0,005	µg/L				
PCB 31	<0,005	µg/L				
PCB 35	<0,005	µg/L				
PCB 44	<0,005	µg/L				
PCB 52	<0,005	µg/L				
Polychlorobiphényles indicateurs	<0,005	µg/L				
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...						
Alachlore	<0,005	µg/L				0,1
Boscalid	<0,005	µg/L				0,1
Cymoxanil	<0,005	µg/L				0,1
Diméthénamide	<0,005	µg/L				0,1
Fluopicolide	<0,005	µg/L				0,1
Isoxaben	<0,005	µg/L				0,1
Métazachlore	<0,005	µg/L				0,1
Métolachlore	<0,005	µg/L				0,1
Napropamide	<0,005	µg/L				0,1
Oryzalin	<0,020	µg/L				0,1
Penoxsulam	<0,005	µg/L				0,1
Propyzamide	<0,005	µg/L				0,1
Tébutam	<0,005	µg/L				0,1
PESTICIDES ARYLOXYACIDES						
2,4-D	<0,020	µg/L				0,1
2,4-MCPA	<0,005	µg/L				0,1
Dichlorprop	<0,020	µg/L				0,1
Mécoprop	<0,005	µg/L				0,1
Triclopyr	<0,020	µg/L				0,1

PESTICIDES CARBAMATES

Carbendazime	<0,005	µg/L				0,1
Carbétamide	<0,005	µg/L				0,1
Chlorprophame	<0,005	µg/L				0,1
Diethofencarbe	<0,005	µg/L				0,1
Méthomyl	<0,005	µg/L				0,1
Propamocarbe	<0,005	µg/L				0,1
Prosulfocarbe	<0,005	µg/L				0,1
Pyrimicarbe	<0,005	µg/L				0,1
Thiophanate ethyl	<0,020	µg/L				0,1
Thiophanate méthyl	<0,020	µg/L				0,1

PESTICIDES DIVERS

Acétamiprid	<0,005	µg/L				0,1
Acclonifen	<0,005	µg/L				0,1
Bentazone	<0,020	µg/L				0,1
Bromacil	<0,005	µg/L				0,1
Chlorantraniliprole	<0,005	µg/L				0,1
Chloridazone	<0,005	µg/L				0,1
Clethodime	<0,005	µg/L				0,1
Clomazone	<0,005	µg/L				0,1
Clothianidine	<0,005	µg/L				0,1
Cycloxydime	<0,005	µg/L				0,1
Cyprodinil	<0,005	µg/L				0,1
Dicofol	<0,050	µg/L				0,1
Diflufénicanil	<0,005	µg/L				0,1
Diméthomorphe	<0,005	µg/L				0,1
Diphenylamine	<0,050	µg/L				0,1
Ethofumésate	<0,005	µg/L				0,1
Fenpropidin	<0,010	µg/L				0,1
Fenpropimorphe	<0,005	µg/L				0,1
Fipronil	<0,005	µg/L				0,1
Flonicamide	<0,005	µg/L				0,1
Flurochloridone	<0,005	µg/L				0,1
Fluroxypir	<0,020	µg/L				0,1
Folpel	<0,010	µg/L				0,1
Fosetyl-aluminium	<0,020	µg/L				0,1
Glyphosate	<0,020	µg/L				0,1
Hydrazide maléique	<0,5	µg/L				0,1
Imazalile	<0,005	µg/L				0,1
Imazamox	<0,005	µg/L				0,1
Imidaclopride	<0,005	µg/L				0,1
Iprodione	<0,010	µg/L				0,1
Lenacile	<0,005	µg/L				0,1
Métalaxyle	<0,005	µg/L				0,1
Métaldéhyde	<0,020	µg/L				0,1
Methoxyfenoside	<0,050	µg/L				0,1
Norflurazon	<0,005	µg/L				0,1
Oxadiazyl	<0,010	µg/L				0,1
Oxadixyl	<0,005	µg/L				0,1
Paraquat	<0,050	µg/L				0,1
Pendiméthaline	<0,005	µg/L				0,1
Prochloraze	<0,010	µg/L				0,1
Procymidone	<0,005	µg/L				0,1
Pyriméthanil	<0,005	µg/L				0,1
Pyriproxyfen	<0,005	µg/L				0,1
Quimerac	<0,005	µg/L				0,1
Quinoclamine	<0,050	µg/L				0,1
Spiroxamine	<0,005	µg/L				0,1
Tébufénozide	<0,005	µg/L				0,1
Thiabendazole	<0,005	µg/L				0,1
Thiamethoxam	<0,005	µg/L				0,1
Total des pesticides analysés	<0,500	µg/L				0,5

PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS

Dicamba	<0,050	µg/L				0,1
Dinitrocrésol	<0,020	µg/L				0,1
Dinoseb	<0,005	µg/L				0,1
Dinoterbe	<0,030	µg/L				0,1
Pentachlorophénol	<0,030	µg/L				0,1

PESTICIDES ORGANOCHLORES						
Dimétachlore	<0,005	µg/L				0,1
HCH alpha	<0,005	µg/L				0,1
HCH alpha+beta+delta+gamma	<0,005	µg/L				0,1
HCH bêta	<0,005	µg/L				0,1
HCH delta	<0,005	µg/L				0,1
HCH gamma (lindane)	<0,005	µg/L				0,1
Hexachlorobenzène	<0,005	µg/L				0,1
Oxadiazon	<0,005	µg/L				0,1
Quintozone	<0,010	µg/L				0,1
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES						
Azaméthipos	<0,020	µg/L				0,1
Azinphos éthyl	<0,005	µg/L				0,1
Chlorpyrifos éthyl	<0,005	µg/L				0,1
Chlorpyrifos méthyl	<0,005	µg/L				0,1
Déméton	<0,010	µg/L				0,1
Déméton-S	<0,010	µg/L				0,1
Diazinon	<0,005	µg/L				0,1
Ethoprophos	<0,005	µg/L				0,1
Fosetyl	<0,0185	µg/L				0,1
Fosthiazate	<0,005	µg/L				0,1
Phosalone	<0,005	µg/L				0,1
Pyrazophos	<0,005	µg/L				0,1
Pyrimiphos méthyl	<0,005	µg/L				0,1
PESTICIDES PYRETHRINOIDES						
Alphaméthrine	<0,005	µg/L				0,1
Bifenthrine	<0,005	µg/L				0,1
Cyperméthrine	<0,005	µg/L				0,1
Perméthrine	<0,010	µg/L				0,1
Piperonil butoxide	<0,005	µg/L				0,1
PESTICIDES STROBILURINES						
Azoxystrobine	<0,005	µg/L				0,1
Pyraclostrobin	<0,005	µg/L				0,1
PESTICIDES SULFONYLUREES						
Nicosulfuron	<0,005	µg/L				0,1
Thifensulfuron méthyl	<0,005	µg/L				0,1
PESTICIDES TRIAZINES						
Atrazine	<0,005	µg/L				0,1
Atrazine et ses métabolites	<0,020	µg/L				0,5
Flufenacet	<0,005	µg/L				0,1
Hexazinone	<0,005	µg/L				0,1
Métamitron	<0,005	µg/L				0,1
Métribuzine	<0,005	µg/L				0,1
Prométon	<0,005	µg/L				0,1
Propazine	<0,020	µg/L				0,1
Secbuméton	<0,005	µg/L				0,1
Simazine	<0,005	µg/L				0,1
Terbuméton	<0,005	µg/L				0,1
Terbutylazin	<0,005	µg/L				0,1
Terbutylazin et ses métabolites	<0,020	µg/L				0,5
Terbutryne	<0,005	µg/L				0,1

PESTICIDES TRIAZOLES						
Aminotriazole	<0,050	µg/L				0,1
Bitertanol	<0,005	µg/L				0,1
Cyproconazol	<0,005	µg/L				0,1
Difénoconazole	<0,005	µg/L				0,1
Epoxyconazole	<0,005	µg/L				0,1
Fludioxonil	<0,005	µg/L				0,1
Metconazol	<0,005	µg/L				0,1
Myclobutanil	<0,005	µg/L				0,1
Penconazole	<0,005	µg/L				0,1
Propiconazole	<0,005	µg/L				0,1
Tébuconazole	<0,005	µg/L				0,1
PESTICIDES TRICETONES						
Sulcotrione	<0,050	µg/L				0,1
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES						
Chlortoluron	<0,005	µg/L				0,1
Diuron	<0,005	µg/L				0,1
Ethidimuron	<0,005	µg/L				0,1
Fénuron	<0,020	µg/L				0,1
Isoproturon	<0,005	µg/L				0,1
Monuron	<0,005	µg/L				0,1
Thébutiuron	<0,005	µg/L				0,1
SOUS-PRODUIT DE DESINFECTION						
Bromates	<3	µg/L				10
Bromoforme	3,60	µg/L				100
Chlorodibromométhane	1,90	µg/L				100
Chloroforme	<0,5	µg/L				100
Dalapon spd	<0,020	µg/L				
Dichloromonobromométhane	<0,50	µg/L				100
Trihalométhanes (4 substances)	5,50	µg/L				100

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 03/05/2023 à 10h14 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - EYRAGUES (LAVABO sanitaire accueil RDC)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000438

Code installation : 000411

Numéro de prélèvement : 01300254538

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 09 mai 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	18,2	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,0	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,39	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.40	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,26	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	711	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 24/04/2023 à 10h11 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE RESERVOIR LA BOULE - EYRAGUES (PIQUAGE eau traitée)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000440 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300254318

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mercredi 03 mai 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	16,5	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,5	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,60	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.68	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,51	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	767	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 13/03/2023 à 08h41 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - EYRAGUES (LAVABO sanitaire accueil RDC)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000438

Code installation : 000411

Numéro de prélèvement : 01300253198

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 21 mars 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	15,3	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,2	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,57	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.65	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,18	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,21	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	846	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 09/02/2023 à 15h26 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

MAIRIE - EYRAGUES (LAVABO sanitaire accueil RDC)

Motif de prélèvement : Recontrôle

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000438 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300252377

Conclusion sanitaire :

Ce recontrôle met en évidence un excès de chlore sur le réseau. Il est conseillé d'atteindre une teneur en chlore de 0,1 mg/l en tout point du réseau et de ne pas dépasser une teneur en chlore de 0,3 mg/l. Une analyse complémentaire a été programmée afin de vérifier un retour à la normale de la teneur en chlore.

Date d'édition : jeudi 16 février 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	12,8	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,5	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,68	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,76	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,15	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,38	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	830	μS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 03/02/2023 à 10h22 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **LA GARDY (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)**

Type d'eau : ESO A TURB. < 2 SORTIE PRODUCTION

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE STATION - EYRAGUES (ROBINET SORTIE STATION)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : P1

Code point de surveillance : 0000000437 Code installation : 000410 Numéro de prélèvement : 01300252297

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : jeudi 16 février 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	14,4	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,5	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,39	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.48	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	0,37	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,42	unité pH	6,5	9,0		
Titre alcalimétrique complet	25,85	°f				
Titre hydrotimétrique	38,51	°f				
MINERALISATION						
Calcium	124,4	mg/L				
Chlorures	31	mg/L		250		
Conductivité à 25°C	848	µS/cm	200	1100		
Magnésium	18,0	mg/L				
Sulfates	150	mg/L		250		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0,32	mg(C)/L		2		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
Nitrates (en NO ₃)	20	mg/L				50,0
Nitrites (en NO ₂)	<0,02	mg/L				0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 03/02/2023 à 11h02 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

GENERIQUE - EYRAGUES

Motif de prélèvement :

Type d'analyse : EPCN

Code point de surveillance : 0000005040

Code installation : 000411

Numéro de prélèvement : 01300252233

Conclusion sanitaire :

L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les teneurs en plomb, en cuivre et en nickel ne valent que pour le(s) point(s) d'utilisation où elles ont été respectivement mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

Date d'édition : jeudi 09 février 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Cuivre	0,048	mg/L		1		2,0
Nickel	<5	µg/L				20,0
Plomb	<2	µg/L				10,0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 25/01/2023 à 13h47 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE RESERVOIR LA BOULE - EYRAGUES (Robinet PIQUAGE dans le réservoir)

Motif de prélèvement : Recontrôle

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000440 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300252101

Conclusion sanitaire :

Ce recontrôle met en évidence un excès de chlore sur le réseau. Il est conseillé d'atteindre une teneur en chlore de 0,1 mg/l en tout point du réseau et de ne pas dépasser une teneur en chlore de 0,3 mg/l.

Date d'édition : jeudi 02 février 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	13,5	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,5	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,58	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,63	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,50	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	783	μS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 17/01/2023 à 10h51 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE RESERVOIR LA BOULE - EYRAGUES (Robinet PIQUAGE dans le réservoir)

Motif de prélèvement : Recontrôle

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000440 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300251940

Conclusion sanitaire :

Ce recontrôle met en évidence un excès de chlore sur le réseau. Il est conseillé d'atteindre une teneur en chlore de 0,1 mg/l en tout point du réseau et de ne pas dépasser une teneur en chlore de 0,3 mg/l. Une analyse complémentaire a été programmée afin de vérifier un retour à la normale de la teneur en chlore.

Date d'édition : vendredi 27 janvier 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	14,2	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,5	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,78	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0,85	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,41	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	826	μS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0

QUALITE DES EAUX DE CONSOMMATION HUMAINE

Contrôle sanitaire réalisé dans le cadre des articles du Code de la santé publique et du décret n°2007-49 du 11 janvier 2007 relatif à la sécurité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

Unité de gestion : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Exploitant : REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE

Prélèvement et mesures de terrain du 11/01/2023 à 09h16 pour l'ARS et par le laboratoire :
LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL)

Nom et type d'installation : **EYRAGUES (UNITE DE DISTRIBUTION)**

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance :

SORTIE RESERVOIR LA BOULE - EYRAGUES (Robinet PIQUAGE dans le réservoir)

Motif de prélèvement : Contrôle Sanitaire

Type d'analyse : D1

Code point de surveillance : 0000000440 Code installation : 000411 Numéro de prélèvement : 01300251732

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 17 janvier 2023

Pour le Directeur Général de l'ARS
et par délégation
La Responsable du Département Réglementation
Sécurité et Santé environnementale
des Bouches du Rhône

Cécile MORCIANO



Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

			Références de qualité		Limites de qualités	
Mesures de terrain	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	13,3	°C		25		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,5	unité pH	6,5	9,0		
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0,74	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.80	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1	NFU		2,0		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,56	unité pH	6,5	9,0		
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	873	µS/cm	200	1100		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,05	mg/L		0,1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)				0